L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 21, 30 mai 2014

Dans nos pages

Vie associative

Les nouvelles de mai

Page 3

Art oratoire

Que sommes-nous?

Page 5

Transfert des responsabilités

Quatre signataires s'ajoutent

Page 9

C'était un grand bonheur pour le journaliste de l'Aquilon d'assister à la fête multiculturelle de l'école Sissons, de voir se côtoyer dans la paix, la fierté et la curiosité des gens d'origines aussi diverses de goûter à des plats savoureux venus des quatre coins du monde. sur la photographie, Ella Bertelsetn, 7 ans, d'origine vietnamienne.

La Colombie-Britannique dans le même bateau que les TNO

« Si on construit, les gens viennent »

C'est le *Champ de rêve*, version francophone hors Québec. Depuis 1982, un scénario semblable s'est déroulé dans plus de 130 collectivités francophones et acadiennes. Bâtissez l'école, disaient les parents, et vous verrez, les inscriptions y seront et les jeunes y resteront.

Lucien Chaput,
collaboration spéciale, Francopresse

Voilà une des constatations de la sociolinguiste Angéline Martel dans un rapport qui sera soumis lorsque le procès, mené par le Conseil scolaire francophone (CSF) et la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB), se poursuivra au cours des prochaines semaines.

Les avocats de la province utilisent une « approche de la terre brûlée », pour reprendre la formule de Me Mark Power, l'avocat des demandeurs. Ils avaient contesté l'expertise d'Angéline Martel, soutenant qu'elle n'avait pas l'indépendance nécessaire pour se présenter comme témoin experte. Ils lui reprochent, entre autres, son rôle de demandeur dans le cas Mahé, qui avait eu gain de cause à la Cour suprême du Canada en 1990.

La juge Loryl Russell de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, qui préside ce méga-procès sur l'avenir scolaire des francophones de la Colombie-Britannique, a non seulement admis le rapport, mais elle a reconnu l'expertise de l'auteure. Dans son jugement rendu le 15 mai, la juge bilingue a écrit : « Le rapport Martel est généralement pertinent et nécessaire et Angéline Martel est qualifiée dans les domaines suggérés par le CSF. » [Traduction libre]

« En déclarant le rapport d'Angéline Martel admissible et digne de contre-interrogatoire, la juge a rendu une décision favorable au cas des parents, explique Mark Power. Le rapport Martel est très important. C'est la première étude pancanadienne de l'impact de la construction de nouveaux établissements sur les communautés francophones. »

La professeure titulaire de sociolinguistique à la TÉLUQ a étudié la situation de 132 nouvelles écoles francophones construites à travers le Canada depuis 1982, année de l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Une quarantaine de ces écoles sont dans des communautés similaires à celles de la Colombie-Britannique.

Le but de l'étude est de montrer l'impact qu'aurait la construction des nouvelles écoles réclamées par les francophones. Il semble n'y avoir aucun doute : les inscriptions augmentent en flèche durant les années qui suivent la construction. De plus, les effets sont très bénéfiques pour la vitalité de la communauté francophone.

« La conclusion est imparable, soutient Mark Power. Si on construit, les gens viennent. Le rapport d'Angéline Martel répond à l'affirmation de la province selon laquelle même si des écoles étaient établies, les élèves francophones n'y viendraient pas. » Le rapport Martel n'est qu'une pièce d'un grand casse-tête en voie d'être assemblé de la situation scolaire des francophones de la province.

Parmi les autres témoins qui ont comparu pour les demandeurs, notons, fin janvier, le chercheur Rodrigue Landry, spécialiste de l'éducation en milieu minoritaire. Selon l'avocat des demandeurs,

École
Suite en page 2

École

Suite de la une

« Rodrigue Landry répondait à l'affirmation indéfendable de la province selon laquelle il n'y avait pas les nombres pour justifier ce que les parents francophones demandent ».

Le témoignage de Martine Galibois-Bars, membre du Conseil d'administration du CSF de 1996 à 2005, est venu établir l'historique de la situation. Précision de Mark Power : « La province dit : 'si vous aviez dit qu'il y avait tant de problèmes, on aurait fait quelque chose'. Une personne comme Martine peut fournir la preuve que le gouvernement en avait été informé. »

Le témoignage de Guy Bonnefoy, secrétaire-trésorier du CSF de 2004 à 2009, apporte une autre preuve. Selon la province, les administrateurs francophones ne connaissaient pas le fonctionnement du système scolaire. À quoi le CSF a répondu qu'il était allé recruter ce haut cadre d'expérience d'une commission scolaire anglophone de la province.

« Pendant cinq ans, Guy Bonnefoy s'est heurté à un mur de briques, rappelle Mark Power. Il y a même laissé sa santé, pour arriver à la conclusion que ce n'était pas possible. Il n'arrivait pas à obtenir du ministère ce que le CSF avait besoin.

« On est très content du déroulement, la preuve dépasse nos attentes, assure Mark Power. Mais ce qui est encore plus encourageant et valorisant, c'est que les effectifs au CSF continuent de croître. Il compte présentement 5 250 élèves, il y a déjà eu une augmentation depuis septembre. D'ici quelques années, le CSF serait l'une des plus grandes commissions scolaires de la province. »

Le procès, connu sous le nom *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique v. British Columbia (Education)*, a un but précis : obliger le gouvernement d'apporter des modifications au système de financement pour que le programme éducatif offert dans les écoles francophones soit véritablement équivalent à celui offert dans les écoles anglophones.

Le procès qui a débuté le 3 décembre 2013 entre dans son sixième mois. La présentation de la preuve des parents se poursuivra jusqu'à la fin juin, alors qu'il fera relâche pendant l'été. La province présentera son cas vers la fin septembre.

Cas du juge Nadon

Ottawa ne ferme pas la porte à une modification de la Constitution

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement Harper ne ferme pas la porte à une modification de la Constitution canadienne pour permettre la nomination à la Cour suprême de juges de la Cour fédérale, suggèrent des documents obtenus par le Parti libéral du Canada.

Par le processus de demandes formelles au gouvernement, le député libéral Stéphane Dion a posé une longue série de questions au sujet de la nomination controversée du juge Marc Nadon.

Interrogé pour savoir s'il va tenter d'amender la Constitution pour pouvoir nommer des juges de la Cour fédérale pour occuper les sièges réservés au Québec, le gouvernement répond qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

Stephen Harper ne ferme donc pas la porte à cette possibilité, souligne M. Dion.

Il juge improbable que le gouvernement pousse la provocation à ce point, car cela jetterait le pays dans une crise. Mais tout est possible avec ce gouvernement, croit-il.

La Cour suprême a tranché en mars que les juges de la Cour fédérale, comme Marc Nadon, ne sont pas admissibles sur leur banc pour occuper l'un des trois sièges du Québec. La Cour a aussi annulé la nomination du juge Nadon.

Le député de St-Laurent-Cartierville a également demandé au gouvernement si des opinions juridiques avaient été demandées à des juristes québécois au sujet du juge Nadon. Se faisant répondre que le sujet est confidentiel et relève du secret professionnel — alors que le gouvernement n'a pas hésité à rendre publique l'opinion de l'ancien juge de la Cour suprême Ian Binnie, qui considère les magistrats de la Cour fédérale admissibles — M. Dion y voit là une preuve « béton » qu'aucun Québécois n'a été consulté.

Les réponses données établissent aussi que les deux autres experts consultés par le gouvernement — le professeur de droit constitutionnel Peter Hogg et l'ancienne juge de la Cour suprême Louise Charron — n'ont pas remis d'opinion écrite, ayant simplement confirmé qu'ils approuvaient les conclusions de M. Binnie.

Peter MacKay s'engage à respecter la liste de Québec

Le ministre de la Justice Peter MacKay s'est engagé à respecter la liste de juges soumise par le gouvernement québécois pour la prochaine nomination d'un juge québécois à la Cour suprême.

Mercredi matin, en se rendant à la réunion hebdomadaire du caucus conservateur, le ministre MacKay a confirmé qu'il est très important de respecter la liste de juges proposée par le Québec. Il a par la suite acquiescé lorsqu'il lui a été demandé s'il s'engageait à la suivre.

La question restait en l'air depuis la nomination avortée du juge Marc Nadon.

Québec cherchait à avoir des garanties que ses recommandations seraient respectées.

Le choix par le gouvernement du juge Marc Nadon a soulevé la controverse dès sa nomination. Le Parti québécois, alors au pouvoir, s'y était immédiatement opposé.

La Cour suprême a annulé en mars la nomination, établissant que les juges de la Cour fédérale, comme Marc Nadon, ne sont pas admissibles à siéger au plus haut tribunal du pays sur l'un des trois sièges réservés au Québec, puisqu'ils sont trop déconnectés du droit civil.

Les partis d'opposition à Ottawa cherchaient depuis ce temps à savoir comment le gouvernement allait remplacer le juge Nadon et s'il allait respecter l'opinion de la Cour et ne pas choisir un autre juge de la Cour fédérale.

Le gouvernement Harper se contentait de répéter qu'il allait respecter "l'esprit et la lettre de la décision", sans offrir plus de détail sur le processus de sélection qui serait retenu.

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Photographie

La section TNO de la Société canadienne des parcs et de la faune vient de lancer son concours de photographies *Love the land*. La région proposée cette année est celle du Bras Est du Grand lac des Esclaves. Les photographies doivent montrer des gens sur terre ou sur l'eau, ou à tout le moins, évoquer l'interaction des gens avec ces éléments. Le jury sélectionnera 24 photographies pour le calendrier. L'échéance pour les soumissions est le 29 août.

Sécurité

Un sondage informel a été mené par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement auprès des résidents locaux sur la supervision de la place du parc territorial Fred Henne. 93 % des répondants croient qu'il est important que les parents ou les gardiens discutent des règles de sécurité avec leurs enfants. 66 % d'entre eux croient que les enfants en bas de 10 ans devraient être à portée de bras d'un parent ou d'un adulte responsable. Enfin, 86 % des personnes interrogées sont en accord ou fortement en accord avec l'idée que la présence d'un personnel entraîné ne diminue pas la responsabilité des parents.

Urgence

Les résidents de Hay River disposent désormais d'un nouveau bâtiment des services d'urgence. La nouvelle installation peut accueillir 10 véhicules des services d'urgence. Elle comprend également un centre d'entrainement, des lieux de vie et des pièces pour les réunions. Dans un souci de respect des principes de construction écologique, l'installation dispose de nouveaux systèmes de CVCA, d'éclairage à haut rendement et des solutions efficaces d'énergie. De plus, la nouvelle installation est équipée pour aider les résidents dans l'éventualité d'une situation d'urgence comme un incendie majeur, des inondations et des tremblements de terre.

Santé

Les capacités de prodiguer des soins viennent d'être augmentées au Centre de santé Mary Adele Bishop, à Behchoko. L'équipe des soins ambulanciers pourra jouer un rôle accru grâce à une formation à l'Hôpital Stanton; elle pourra dorénavant prélever des échantillons de sang et d'autres échantillons, ce qui était auparavant effectué par les infirmières. Une nouvelle ambulance a été achetée.

Ressources naturelles

La croissance économique dans les territoires canadiens sera forte en 2014, grâce à des investissements privés et publics dans l'extraction minière et l'infrastructure des transports, selon le plus récent rapport *Perspectives territoriales* du Conference Board du Canada. En 2014, le PIB réel aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) devrait progresser de 1,7 %, après une croissance de 1,9 % en 2013. Les exploitations minières existantes aux TNO ont dépassé depuis longtemps le sommet de leur production, ce qui fera en sorte que la production minière devrait reculer en 2014. Cependant, les importants investissements du secteur public, ainsi que le développement prévu d'une nouvelle mine de diamants et de trois nouvelles mines de minerais métalliques au cours de la décennie contribueront à la croissance économique des TNO et y créeront de nouveaux emplois entre 2016 et 2019.

Vie associative

Les nouvelles de mai

De nouveaux visages à la Fédération franco-ténoise

Denis Lord

Le mois de mai a vu arriver à Yellowknife deux nouvelles venues, Nathalie Claing et Gabrielle Frédette-Fortin, qui occupent dorénavant les fonctions d'adjointe administrative et d'agente de projet et des communications pour la Fédération franco-ténoise (FFT). Portraits.

Nathalie Claing travaillait depuis plusieurs années comme adjointe à la direction générale de la ville de Rawdon (Québec) quand *quelqu'un qui connaissait quelqu'un* à la FFT l'a avertie qu'il y avait un poste à pourvoir correspondant à ses compétences à Yellowknife. On lui a rappelé qu'elle était aventureuse et qu'elle avait toujours voulu aller dans le Nord. « Mais je visais davantage le Nunavik », rappelle Nathalie, dont le contrat à Rawdon finissait en mai. Avant de passer une entrevue pour le poste, la résidente des Laurentides a fait beaucoup de recherches sur Internet sur les TNO et s'est sentie attirée par la différence dans la culture, le climat et le mode de vie, par les espaces et la pêche, un loisir qui la passionne, incontournable dans sa vie.

L'adjointe administrative par intérim, Diane Fortin, a initié Nathalie à son travail et l'a guidée dans la ville. « Je suis vraiment contente. Je suis vraiment contente de la *job*, assure Nathalie Claing. C'est mon domaine d'études et je travaille là-dedans depuis 18 ans. » Elle a signé un contrat jusqu'en juillet 2016 et il est très vraisemblable que son mari, un autre fanatique de pêche, vienne la rejoindre pour passer à Yellowknife une année sabbatique.

En stage

Le FFT aura également de l'aide pour, entre autres, remettre à jour tous ses outils de communications informatiques — site Web, Twitter, Facebook et compagnie. Cela est dans la définition de tâches de Gabrielle Frédette-Fortin, qui est stagiaire pour l'été dans le cadre d'une coopération avec Jeunesse Canada au travail. Il manque deux cours à Gabrielle pour terminer, à l'Université Laval, son baccalauréat en affaires publiques et en relations internationales. Elle est également réserviste pour les Forces canadiennes dans la 55e Ambulance de campagne, où elle s'occupe des premiers soins, des traumatismes. Gabrielle aime voyager et voulait connaître un univers différent, avec le soleil qui ne se couche jamais, les Autochtones. Pour le cours laps de temps qu'elle sera ici, elle veut participer à des activités de loisirs, découvrir les gens et la nature.

De retour au Québec, après son baccalauréat, elle pourrait commencer des études de maîtrise ou travailler dans le domaine de la santé mondiale.

La nouvelle adjointe administrative, Nathalie Claing

Bell compte fournir des services sans fil dans des régions rurales et éloignées

Ross Marowits
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Bell Canada compte annoncer ces prochaines semaines la mise en œuvre d'un projet de deux ans qui permettra à certaines régions rurales et éloignées du Canada d'avoir accès au sans-fil.

Le président et chef de la direction de BCE et de Bell, George Cope, a affirmé lundi que le déploiement initial avait débuté et devrait être complété d'ici à la fin de 2015, alors que près de 97 pour cent des Canadiens auront accès au spectre sans fil.

BCE, la maison mère de Bell, a dépensé 565,7 millions $ pour mettre la main sur 31 licences, dans le cadre de la vente aux enchères du spectre de 700 mégahertz qui a permis au gouvernement fédéral d'obtenir une somme record de 5,27 milliards $.

Lors d'une allocution prononcée en présence de membres du Cercle canadien de Montréal, M. Cope a indiqué que BCE avait investi 16 milliards $ au cours des cinq dernières années et comptait dépenser une somme additionnelle de 17,5 milliards $ lors des cinq prochaines années afin d'améliorer son réseau.

« Excluant les compagnies pétrolières des sables bitumineux de l'Alberta, nous (allons avoir) le plus important programme d'investissement en capital au Canada pour les prochaines années », a-t-il souligné.

Radio Taïga disponible via Internet

Radio Taïga
CIVR 103,5 FM

ou
http://radiotaiga.com

L'Aquilon sur YouTube : www.aquilon.nt.ca

Éditorial

L'importance des infrastructures

Alain Bessette

Un des éléments centraux à la cause des parents de la Colombie-Britannique est aussi un élément important de notre propre réalité éducative franco-ténoise : la présence d'infrastructure crée une motivation supplémentaire pour les parents francophones de chercher à ce que leurs enfants fréquentent une école de français langue première.

Pendant des années, les parents devaient constamment se débattre afin d'attirer suffisamment d'élèves francophones dans nos écoles à Yellowknife et Hay River. La tâche n'était pas facile : les locaux étaient situés dans des roulottes modulaires peu attrayantes. Alors que l'école d'à côté jouissait de tous les locaux nécessaires pour les cours spécialisés (musique, cuisine, technologie, éducation physique, laboratoires, etc.), notre école avait une cuisinière dans le local des professeurs, une classe de musique installée à même l'aire communautaire de l'école et pas de gymnase.

Les gouvernements locaux prétendent souvent que le nombre d'élèves ne justifie pas la construction des installations minimales nécessaires, raisonnement qui est remis en doute en se basant sur la simple notion d'égalité et d'équité.

L'étude dont il est question dans le texte de la première page vient renforcer une constatation personnelle : l'offre de services et d'installations adéquates engendre un engouement supérieur envers les établissements scolaires francophones. C'est bien simple, les deux écoles francophones des TNO sont pleines à craquer et on sait tous qu'il y a encore de nombreux élèves francophones qui fréquentent encore le système scolaire anglophone. Ils n'y sont pas par rejet du fait français ou une peur de s'identifier comme francophones. Ils y sont parce que les installations scolaires des autres systèmes sont plus appropriées et complètes pour appuyer le développement des intérêts scolaires de leurs enfants. Le jour où nos écoles seront en mesure de jouer sur un pied d'égalité avec les autres écoles, les parents pourront dire : « Mission accomplie! »

Double ravissement à Prince-de-Galles: Lors du vernissage de la superbe exposition de Jennifer Walden, la compositrice de Yellowknife Carmen Braden jouait du piano. elle finalise actuellement une composition pour trois pianos et piste électroacoustique intitulée Candle ice.

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldien Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Art oratoire

Que sommes-nous?

Un élève d'Allain Saint-Cyr au Concours national d'art oratoire

Denis Lord

Bryan Tuyishime a vécu une expérience de premier plan en compétitionnant avec ses pairs de partout au Canada lors du Concours national d'art oratoire de Canadian Parents for French, à Charlottetown.

Bryan Tuyishime, qui est en 12e à l'école Allain Saint-Cyr de Yellowknife, participe depuis la 8e année à ce type de compétition, mais de manière intra-muros. C'était la première fois qu'il participait au concours au niveau national. Qu'est-ce qui le pousse à de telles activités, qui peuvent facilement être synonymes d'insomnie et de tremblements? « J'aime développer mon habileté à parler en public, révèle Bryan. C'est utile dans plein de choses dans la vie et ça peut ouvrir des portes. »

Le thème choisi par Bryan Tuyishime était *Que sommes-nous?* « J'essaie de nous définir en tant qu'êtres humains, dit-il, d'établir nos différences avec les autres êtres vivants. » Dans la vision quelque peu matérialiste de l'homme prônée par l'orateur, celui-ci — l'homme, pas l'orateur, bien que celui-ci soit également un homme — n'est ni plus ni moins qu'un paquet d'atomes en mouvement et, simultanément, la somme de ses souvenirs. « Je questionne un peu ce qui pourrait se passer au-delà de la vie, précise Bryan, mais je ne vais pas trop loin dans cette direction. »

Et les gagnants sont...

Dans la catégorie de Bryan, *Francophone*, le gagnant a été Pierre Simiganoschi (Ontario), qui a débattu des répercussions de la disparition des abeilles. Une idée simple, souligne Bryan, mais avec des développements potentiels énormes. « Il a très bien répondu aux questions des juges, se rappelle un Bryan impressionné. Tout ce qu'il leur a dit aurait pu être dans son allocution. »

Le lauréat a été suivi, en 2e et 3e places, de Sharice Molgat (Manitoba) et Sonia Ryall-Ota (Colombie-Britannique). Quant au représentant des TNO, il juge qu'il aurait pu mieux faire. Sa performance a été affectée par le stress et de l'anxiété, sans pour autant être une catastrophe, et il sait bien que ce type d'expérience est formateur quel qu'en soit le résultat. Bryan est heureux, en outre, de s'être mesuré aux meilleurs du Canada, soulignant avec modestie qu'eux avaient dû passer à travers les étapes de qualification provinciale, alors que lui, étant seul dans sa catégorie aux TNO, se qualifiait de facto au niveau national.

Une trentaine de personnes en tout ont participé à la compétition lors de ce bref séjour à l'Île-du-Prince-Édouard, où les vacances se sont limitées à un bref tour dans la ville et à regarder quelques films. Quel était leur profil, ai-je demandé à Bryan? Le type premier de classe arrogant? *Nerd* condescendant? « Pas du tout, s'esclaffe-t-il. Les gens étaient gentils, mais nerveux; certains ne pouvaient rien avaler lors du petit-déjeuner précédant les compétitions. »

Bryan Tuyishime participera à l'équipe de basketball des Territoires du Nord-Ouest lors des Jeux de la Francophonie, en juillet. Il étudiera l'an prochain en mathématiques et en économie financière à l'Université d'Ottawa dans le but de devenir actuaire.

Canadian Parents for French est un réseau national de bénévoles qui se consacrent à promouvoir et à créer des occasions d'apprentissage du français langue seconde pour les jeunes Canadiens.

Pour le Concours national d'art oratoire de Canadian Parents for French, Bryan Tuyishime a choisi un sujet périlleux mais passionnant : la nature de l'homme.

COURRIER DU LECTEUR

Financement du développement des compétences : un débat mal engagé

Le débat actuel concernant le financement du développement de l'alphabétisme et des compétences au Canada dérape. Prétendre, comme le fait le ministère d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) que « for many years federal literacy funding was going to the same organizations to cover the costs of administration and research papers instead of funding projects that result in improving the literacy skills of Canadians » est faux.

La vérité est beaucoup plus complexe. Dans la réalité, le gouvernement fédéral ne finance pas, et n'a jamais financé ce réseau pan canadien d'organisations pour livrer des services directement aux adultes moins alphabétisés. Ce n'est pas le rôle de ces organisations. De laisser entendre, maintenant, que ce réseau, n'a pas livré la marchandise, frôle l'ironie et surtout, ne tient pas compte des juridictions canadiennes et des règles établies par le gouvernement fédéral lui-même en cette matière.

Par contre, le financement fédéral a permis au cours des années de développer une expertise unique au Canada en matière d'alphabétisme et développement de compétences dans les secteurs de la recherche, de l'innovation, de l'information et du partenariat. Ces avancées ont permis de mieux comprendre les réalités complexes liées au phénomène de l'alphabétisme et du développement des compétences. (...)

De suggérer, maintenant, pour des raisons obscures, que « Canadian taxpayers will no longer fund administration of organizations but will instead fund useful literacy projects », déplace le débat, tronque la réalité et trompe les citoyens.

La réalité est beaucoup plus complexe. (...) Il faut que les acteurs politiques, sociaux et économiques se mobilisent dès maintenant afin de faire de ce dossier une priorité pancanadienne. (...)

« L'efficacité des politiques des compétences est l'affaire de tous (...)», affirma l'OCDE dans son rapport publié à l'automne 2013. (...)

Isabelle Salesse
Présidente
Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)

MERCI!

Monsieur Jackie Jacobson, président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, souhaite remercier les participants du troisième Parlement biennal des aînés ainsi que les commanditaires suivants :

Air Tindi
Aklak Air
Buffalo Airways
Canadian North
First Air
Northwestern Air Lease
North-Wright Airways
Wolverine Air

Les membres du personnel et la direction de l'Hôtel Explorer

Sheena Tremblay, coordonnatrice du programme Elders in Motion

Barb Hood, directrice générale de l'Association des personnes âgées des TNO

Wanda Roberts, instructrice principale du Programme de formation de préposés aux services de soutien personnel du Collège Aurora

Association des personnes âgées de Yellowknife

Yellowknife Tours

Dave Earle, coordonnateur des services de soutien du ministère des Affaires municipales et communautaires

Le président aimerait aussi remercier les députés de l'Assemblée législative d'avoir participé à l'évènement. Le Parlement des aînés 2014 s'est avéré un vif succès et cela n'aurait pas été possible sans le soutien des commanditaires et des personnes précités, qui ont permis la réalisation de cet important programme de sensibilisation pour les aînés des Territoires du Nord-Ouest.

Pour en apprendre davantage sur le Parlement des aînés ou pour soumettre votre candidature à une prochaine édition, consultez le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse **www.assembly.gov.nt.ca/fr.**

Northwest Territories Assemblée législative
Comité permanent des opérations gouvernementales

Florian Sauvageau sur Radio-Canada

On s'attache aux médias qui sont près de nous

Le professeur émérite de l'Université Laval a coprésidé il y a 30 ans une commission nationale sur la politique de radiodiffusion. Lors des audiences, les griefs des communautés francophones face à Radio-Canada l'ont marqué. Il a pris leur défense, coupe après coupe.

Jean-Pierre Dubé, Francopresse

« Les coupes ont commencé dans les années 1990, se souvient Florian Sauvageau. La différence, c'est qu'il n'y avait pas toute cette agressivité contre Radio-Canada. Tant que le premier ministre Harper va être là, l'avenir est sombre. Je ne me souviens pas d'avoir vu un gouvernement aussi négatif envers Radio-Canada.

« D'autres premiers ministres ont eu des mots très durs envers Radio-Canada, rappelle le professeur du Département d'information et de communication. Par exemple, après le référendum de 1995, on avait accusé le diffuseur d'être souverainiste. Mais c'était conjoncturel. Maintenant, c'est permanent. Il y a au gouvernement des gens qui détestent Radio-Canada de façon viscérale.

« Les gouvernements ont toujours nommé leurs amis au conseil d'administration, mais c'étaient des personnes qui connaissaient et aimaient Radio-Canada. La différence, estime le coprésident du groupe Caplan-Sauvageau, c'est que le gouvernement nomme des partisans n'ayant rien à voir avec la radiodiffusion et très agressifs à l'égard de Radio-Canada. »

Les premières coupes ont éliminé la production régionale de dramatiques et de variétés, ainsi que la programmation affectant des centaines d'emplois. En 1990, le budget annuel de la SRC dépassait le 1,73 milliard $. Puis, il dégringolait jusqu'à 1,28 milliard $ en 2003, selon les rapports annuels. L'administration actuelle l'a réduit à un milliard $.

D'autres coupes à venir?

Les compressions de 2009, 2012 et 2014 auront éliminé plus de 2 000 postes. Elles auront réduit encore les services de nouvelles et les affaires publiques à la grandeur du pays. Selon Florian Sauvageau, la SRC traverse une crise de légitimité.

« Radio-Canada a perdu beaucoup de ses amis, peut-être pas hors Québec où il est tellement essentiel, mais surtout au Québec où il y a une pléthore de réseaux. Les comportements et les contenus de Radio-Canada, surtout à la télé, ressemblent tellement à ce que font les autres.

« Ceux qui étaient prêts à monter aux barricades sont déçus, dit-il. Je ne trouve pas dans l'opinion l'urgence de faire quelque chose. Même les syndicats, qui mènent la bataille, ne reçoivent pas l'appui du passé. » Le groupe Les Amis de la radiodiffusion canadienne, qui a lancé une pétition en avril dernier, soutient depuis que les coupes dans les régions ne sont pas terminées.

« Pour les francophones hors Québec, c'est plus grave. Si on diminue encore le service, à un moment donné, il ne restera plus rien. » Florian Sauvageau raconte comment il a compris l'aliénation vécue par les minorités francophones lors d'un voyage sur la côte ouest au milieu des années 1980.

« J'écoutais Radio-Canada sur la route entre Vancouver et Seattle. C'était vraiment surréaliste d'écouter la radio qui pouvait me rapporter la dernière déclaration du ministre de l'Éducation du Québec sur les cégeps et un aperçu de la dernière pièce présentée au Théâtre du Rideau-Vert. »

Des champions du communautaire

Des rencontres avec des champions des médias communautaires hors Québec ont marqué Florian Sauvageau. « Je n'étais pas assez conscient des luttes et de l'énergie que mettaient là-dedans certaines personnes. J'avais passé du temps avec Roland Pinsonneault, qui dirigeait le journal *L'Eau vive*, en Saskatchewan. Il m'avait beaucoup impressionné. » Le Fransaskois a été président de l'Association de la presse francophone.

Le professeur se souvient aussi du militant de la radio communautaire, Michel Delorme. Le coordonnateur de la Fédération de la jeunesse canadienne-française menait une lutte pour établir un réseau pancanadien de radios. « C'est en parlant avec ces gens-là que j'ai compris. C'est à cause d'eux qu'on a proposé l'expansion d'un réseau de radios communautaires. »

Les communautés francophones ont eu un impact sur la commission Caplan-Sauvageau. Le rapport n'a pas sauvé la production régionale de la SRC, qui restera concentrée à Montréal. Mais la nouvelle *Loi sur la radiodiffusion* (1991) consacre la place des médias communautaires comme un des trois piliers constituant, avec le privé et le public, une offre de « service public essentiel ».

La loi prévoyait déjà que « tous les Canadiens ont droit à un service de radiodiffusion dans les langues anglaise et française, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles ». La nouvelle approche n'a pas empêché l'effritement du financement, mais elle a mené à la création de l'Alliance des radios communautaires.

Pendant que les coupes réduisaient le rôle de la SRC, de nouvelles chaînes francophones sont apparues, sans toutefois bonifier l'offre aux communautés francophones. Leurs plaintes ont conduit le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à proposer la création d'un diffuseur à leur intention. TV5 Unis a obtenu en 2013 ce mandat, assorti des revenus de la transmission obligatoire.

Le journaliste, professeur et auteur Florian Sauvageau.
(Photo de Marc Robitaille)

Des pressions sur la SRC et TV5

Florian Sauvageau ne sait pas s'il s'agit de la meilleure solution. « Il y aura de la télévision régionale et ça pourrait répondre aux besoins, si Unis fait bien son travail. Il faut donner la chance au coureur. La programmation doit refléter ce qui se passe chez vous. » Selon lui, les communautés devront maintenir des pressions sur TV5 et la SRC, en commençant par le débat lancé par le P.D.G. Hubert Lacroix.

« Il peut y avoir une oreille attentive et ça peut donner quelque chose, croit-il, même si on sait que ça n'impressionnera pas le premier ministre. Ça montre une volonté que quelque chose aboutisse. Il faut obliger les partis politiques à l'élection de 2015 à se prononcer sur l'avenir de Radio-Canada.

« On ne peut pas continuer avec le Radio-Canada qu'on a aujourd'hui, soutient le professeur. Quel rôle veut-on donner au service public? Est-ce que c'est Radio-Canada qui doit mener cette réflexion? Je pense qu'il faudrait nommer un groupe indépendant. Il faut montrer qu'on considère Radio-Canada comme quelque chose d'autonome. »

Florian Sauvageau est persuadé que la réponse doit être multiple. « Il y a d'autres possibilités que Radio-Canada pour répondre à vos besoins. Je me souviens d'avoir lu l'histoire de la radio de Saint-Boniface (CKSB). Je me suis demandé si, avec l'achat des stations privées par Radio-Canada lors de l'expansion des années 1970, on n'allait pas perdre quelque chose. »

Il croit que le communautaire peut encore jouer un rôle essentiel, étant donné l'arrivée d'outils plus souples et moins coûteux. « Les nouvelles technologies permettent à plus de gens de participer. Mais il faut que ce soit organisé sur des bases solides. Ça prend des fonds pour embaucher des permanents et il faut que d'autres se greffent par passion.

« On a vu dans le passé que les gens s'attachent aux médias qui sont proches d'eux, conclut Florian Sauvageau. C'est ça que vous avez demandé à Radio-Canada, c'est ça dont vous avez besoin. »

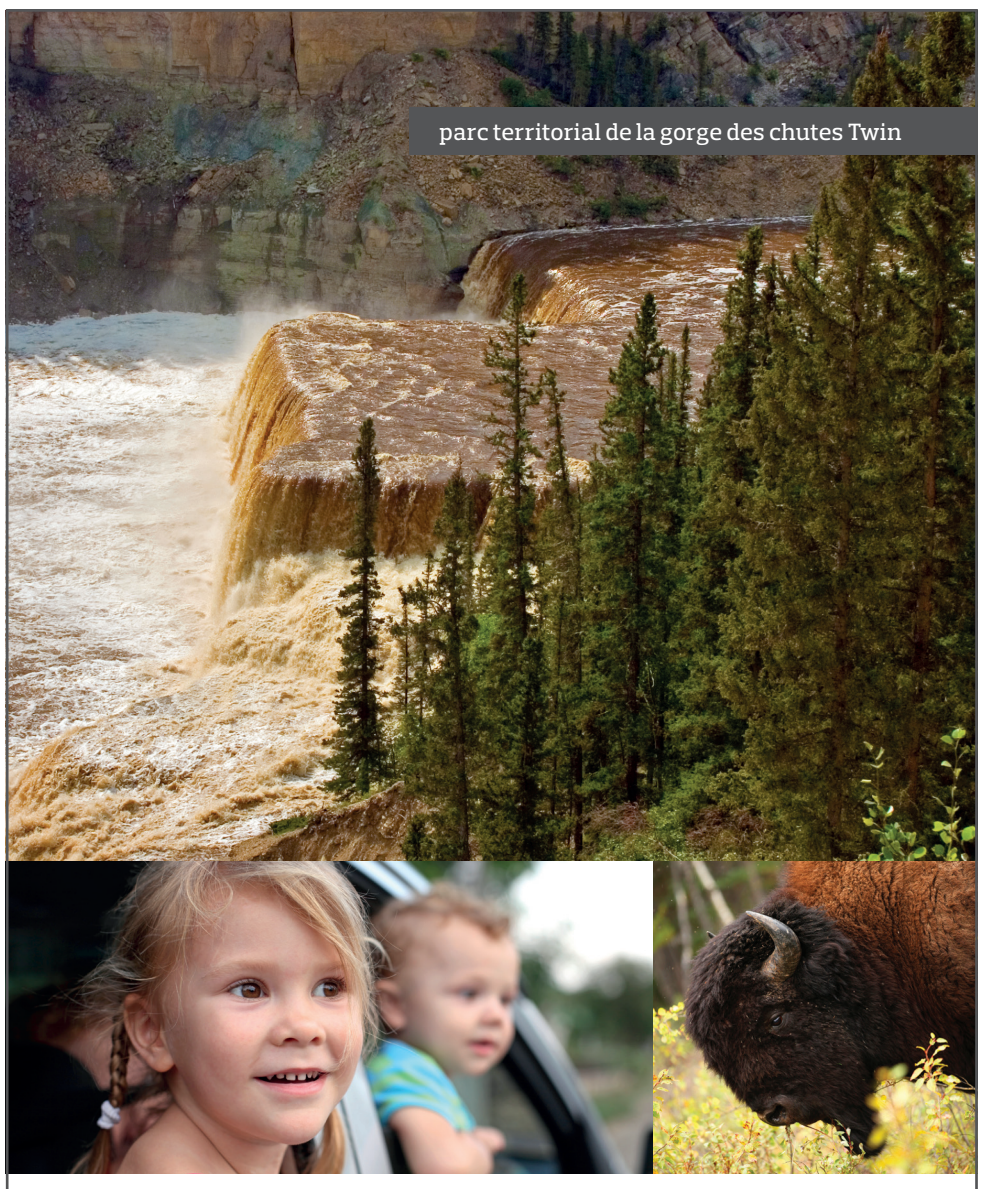

École J.H. Sissons

Fête multiculturelle

Lors de la Fête multiculturelle de Sissons, la chorale l'école a interprété plusieurs chants avant que ne commence le festin. La fête a été une grande réussite.

L'ancien Premier ministre des TNO, Stephen Kakfwi, a sanctifié le repas par son chant et son tambour.

Vendredi le 23 mai avait lieu à l'école Sissons de Yellowknife le Festin et Assemblée multiculturelles. Des gens de plus de 40 cultures y ont mitonné des plats tout aussi exotiques que savoureux. Nikhilesh Gohil était accompagné de sa grand-mère Mummitha Naidoo. Tous les deux sont d'origine indienne mais Nikhilesh est né à Yellowknife alors que Mummitha est arrivée d'Afrique du Sud voilà plus de 30 ans.

Amusez-vous sous le soleil en toute sécurité!

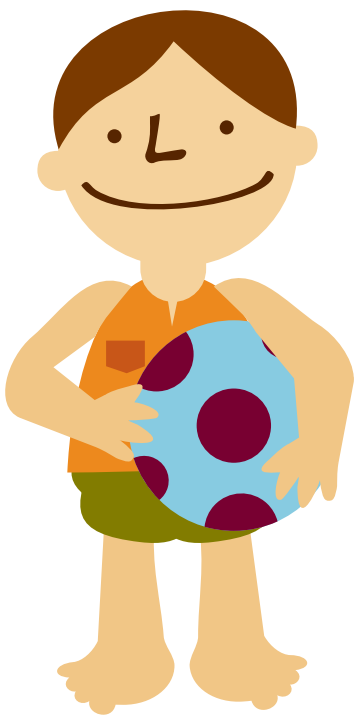

Surveillez les enfants!

Tous les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans. Pour la sécurité des enfants, gardez toujours un œil sur ce qu'ils font et où ils jouent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST Parcs
NATURELLEMENT SPECTACULAIRES

Territoires du Nord-Ouest

www.nwtparks.ca

Le Club de **Bicolo**

Insectes

❶ INSECTES EN CHIFFRES

Chacun de ces insectes représente un chiffre différent. Essaie de découvrir lequel

❷ LES OBSERVATIONS

Le jeu suivant se fait comme un sudoku, sauf que les chiffres ont été remplacés par des dessins. Une fois la grille complétée associe les dessins de la colonne ombragée à la lettre correspondante dans le tableau pour résoudre l'énigme.

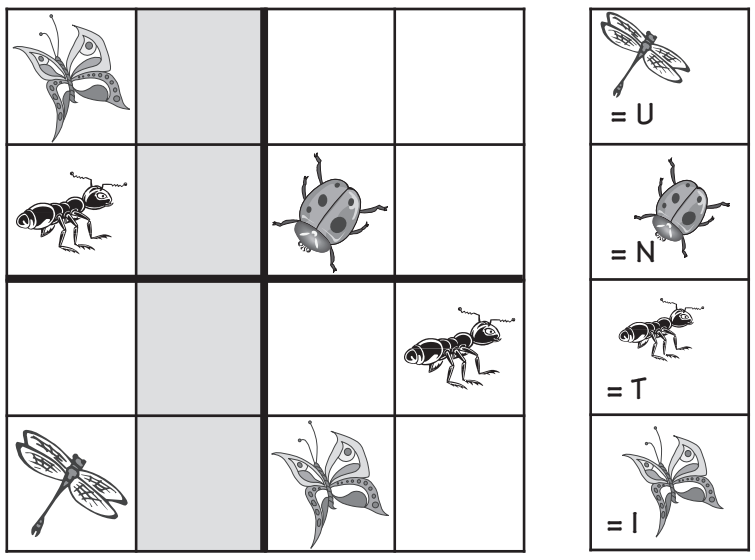

Quand peut-on bien voir une luciole?

La __ __ __ __.

❸ MOT MYSTÈRE

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse (14 lettres).

E	N	P	U	N	A	I	S	E	C
T	O	O	L	A	R	V	E	M	H
S	A	U	T	E	R	E	L	L	E
M	A	R	I	N	G	O	U	I	N
A	B	E	I	L	L	E	O	L	I
O	G	C	I	G	A	L	E	V	L
L	I	B	E	L	L	U	L	E	L
I	M	O	U	C	H	E	S	R	E
P	A	P	I	L	L	O	N	S	T
E	A	R	A	I	G	N	E	E	S

- ❑ ABEILLE
- ❑ ARAIGNÉE
- ❑ CIGALE
- ❑ CHENILLE
- ❑ LARVE
- ❑ LIBELLULE
- ❑ MARINGOUIN
- ❑ MOUCHE
- ❑ PAPILLON
- ❑ POU
- ❑ PUNAISE
- ❑ SAUTERELLE
- ❑ VERS

SOLUTIONS

1.

2. Nuit.
3. Entomologistes.

Transfert des responsabilités

Quatre signataires s'ajoutent

Sous réserve de ratification, une entente avec le Dehcho serait imminente

Denis Lord

Le 26 mai, le local 67 des Métis de Fort Liard, les Premières Nations de Salt River, Acho Dene Koe et Deninu Kue ont signé l'Entente sur le transfert des responsabilités avec les gouvernements territorial et fédéral. Ils pourront donc participer au partage des 25 % des revenus des ressources avec les autres signataires de l'entente.

De gauche à droite : George Laroque, conseiller de la Première Nation Deninu K'ue, le sous-chef et négociateur de la Première Nation Deninu K'ue, Robert Sayine, le premier ministre, Bob Mcleod, et le ministre, Tom Beaulieu. (Denis Lord)

Les quatre nouveaux groupes sont les premières communautés à signer l'entente hors d'une gouvernance régionale. La Nation Acho Dene Koe et les Métis de Fort Liard se sont dissociés du Dehcho afin de stimuler leur développement économique et de régler leurs revendications territoriales en suspens, aux TNO, mais aussi au Yukon et en Colombie-Britannique. Ces deux derniers sont cependant exclus de l'entente entérinée lundi dernier. Il y est cependant mentionné que la Première Nation Acho Dene Koe et le gouvernement canadien « exploreront les options pour identifier des processus afin de régler les problèmes transfrontaliers ».

« Nous nous sommes séparés du Dehcho quand nous avons commencé à négocier, de dire le chef Acho Dene Koe, Harry Deneron, ça ne veut pas dire que nous n'avons pas de bonnes relations avec eux. » « Nous voulions signer comme un ensemble, explique le sous-chef et négociateur Deninu K'ue, Robert Sayine, mais les autres communautés de l'Aikatcho ne voulaient pas signer ou n'étaient pas prêtes. Alors nous avons décidé de continuer, il y avait une occasion pour nous, pour le travail, la formation et les jeunes. »

Vers une entente globale

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Bob McLeod, a indiqué que les prochaines négociations ne se feraient pas avec les communautés mais avec les gouvernements autochtones régionaux. « Nous sommes très proches d'avoir une entente avec les Premières Nations du Decho, affirme-t-il, mais il faudra que ce soit ratifié. Pour ce qui est d'Akaitcho, il y a maintenant un précédent en place, la porte est ouverte pour les autres si elles veulent nous joindre. Des rencontres sont prévues et maintenant que Lutsel'Ke a un nouveau chef, je m'attends à ce que les discussions se poursuivent. »

Bob McLeod n'a pas spécifié de dates pour ces signatures, mais il a précisé que ce serait préférable qu'elles se fassent d'ici un an, puisqu'après cette échéance, le gouvernement fédéral cessera de financer les déplacements liés au processus.

Un moment historique

Un grand nombre de représentants du gouvernement et des communautés signataires étaient présentent le 26 mai, pour ce qu'il est convenu d'appeler un moment historique. « Ce modèle de partenariat intergouvernemental avec les gouvernements autochtones, a affirmé Bob McLeod devant l'assemblée, est le seul de ce genre au Canada. Je crois qu'avec le partage des revenus des ressources, les Territoires du Nord-Ouest ont montré un exemple que tous les gouvernements canadiens devraient suivre. »

« Sans développement sur la terre, tu n'as rien, a dit le chef de la Première Nation Acho Dene Koe, Harry Deneron. Je suis content de travailler avec le GTNO. Ensemble, nous pouvons avoir une bonne gestion et minimiser l'impact environnemental du développement. »

Robert Sayine a quant à lui rappelé les antagonismes de jadis aux TNO et l'héritage à laisser. « J'ai été chef durant des années, a-t-il rappelé. C'était toujours le gouvernement contre les Autochtones. Je suis content de pouvoir dire qu'ici, nous travaillons ensemble. (...) Il faut préparer le terrain pour les prochaines générations afin qu'elles puissent vivre une belle vie. »

Le 1er juin est la Journée nationale des survivants du cancer. Célébrez la guérison d'une personne que vous connaissez.

Si vous avez reçu un diagnostic de cancer, si vous suivez actuellement un traitement ou si vous êtes guéri du cancer, nous sommes à vos côtés.

Choix santé

Territoires du Nord-Ouest

Avis de retrait des affaires sur le stationnement auxiliaire du parc territorial du lac Prelude

Avec la fin de l'hiver, on constate qu'un grand nombre de véhicules, de bateaux, de remorques, de motoneiges et d'affaires personnelles ont été laissés dans le stationnement auxiliaire du camping du parc territorial du lac Prelude.

La saison du camping étant maintenant commencée, il faut enlever du stationnement l'ensemble de ces articles non autorisés. Veuillez récupérer vos affaires personnelles avant le **15 juin 2014.**

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

Appels d'offres
Demandes de propositions

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Initiative de rénovation de l'Hôpital territorial Stanton
SC442039
– Yellowknife, TNO –

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) sollicite les entrepreneurs à exprimer leur intérêt et à présenter leurs compétences pour l'initiative de rénovation de l'Hôpital territorial Stanton.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 31 JUILLET 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'aide des coordonnées ci-dessous.

Renseignements générauxet techniques :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

Le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'applique à la présente demande de qualification.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

Appel d'offres

Matériaux pour la rénovation du tablier d'un pont
PO440883
– Wrigley, TNO –

Le travail consiste à fournir des treillis, des panneaux, des plaques et de l'équipement d'acier, ainsi que des planches et du bois d'œuvre bruts de sciage et traités sous pression.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, Édifice Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 JUIN 2014.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services professionnels en informatique
Services à l'enfance et à la famille

Remplacement du système d'information

PM016314

– Yellowknife, TNO –

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du GTNO est à la recherche d'un fournisseur de services professionnels en informatique.

Les propositions doivent parvenir par courrier au Ministère de la Santé et des Services sociaux, Services des contrats et achats, 5022, 49e Rue, Tour Centre Square, 7e étage, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 3R8, ou par télécopieur au 867-920-4969, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 13 JUIN 2014.

Les fournisseurs peuvent se procurer une copie des documents de demande de propositions en envoyant un courriel à l'adresse suivante : clayton_ravndal@gov.nt.ca

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Agent des achats
Services des contrats et de l'approvisionnement
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Tél. : 867-873-7766
Téléc. : 867-920-4969
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Courriel : clayton_ravndal@gov.nt.ca
Tél. : 867-873-7766
Téléc. : 867-920-4969

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

Mai 2014 | www.hss.gov.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Réparation de toitures pour la SHTNO (district du Slave Nord)

SC441031

– Yellowknife, TNO –

Les Services partagés de l'approvisionnement, pour le compte de l'Office d'habitation de Yellowknife de la Société d'habitation des TNO (SHTNO), sollicitent des soumissions d'entrepreneurs qualifiés pour réparer le toit de plusieurs unités du lotissement Sissons Court.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, Édifice Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 JUIN 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, sous l'onglet *Electronic Plans Room*. Écrivez au bulletin@nwtca.ca ou composez le 867-873-3949 pour obtenir de plus amples renseignements.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet.

Une réunion préalable aux soumissions aura lieu à 13 h le 3 juin 2014, à Sissons Court.

Renseignements généraux :

Tanya-Louise Gray
Administratrice des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services professionnels d'ambulance aérienne aux Territoires du Nord-Ouest
N° de référence : RFP14103

L'Administration de santé territoriale Stanton est à la recherche de fournisseurs de services professionnels d'ambulance aérienne, selon les besoins. Le travail consiste à fournir des services spécialisés de transport aérien ambulancier (comprenant les équipages de conduite) ainsi que des services médicaux aériens spécialisés (comprenant les fournisseurs de soins cliniques).

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administration de santé territoriale Stanton, Service de gestion des approvisionnements, Hôpital territorial Stanton, rez-de-chaussée, 550, chemin Byrne, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2N1, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 JUIN 2014.

Les fournisseurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions en envoyant un courriel à l'adresse STH_airambulanceRFP@gov.nt.ca ou en composant le 867-669-4172.

Renseignements :
Administration de santé territoriale Stanton
Service de gestion des approvisionnements
Tél. : 867-669-4172
Courriel : STH_airambulanceRFP@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

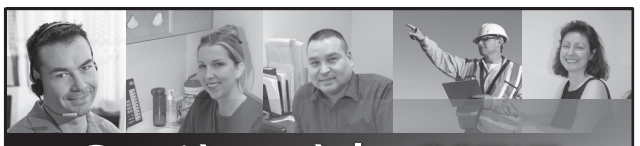

Responsable des installations

Yellowknife – N14/34NT

Taux horaire de 31,26 $ à 37,31 $
(environ 60 957 $ à 72 454,50 $ par année)
Indemnité de vie dans le Nord de 3 450 $

Date de clôture : **Jusqu'à ce que le poste soit comblé**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en indiquant le numéro du concours N14/34NT à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Ressources humaines
C. P. 8888, Centre Square Mall, 5e étage
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

Tél. : 1 800 661-0792 (sans frais) ou 867 920-3888
Téléc. : 1 866 277-3677 (sans frais) ou 867 873-4596
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour consulter les descriptions de poste détaillées et découvrir des possibilités de carrières stimulantes au sein de la CSTIT, visitez le **wscc.nt.ca.**

Les concours peuvent servir à doter les postes vacants semblables au fur et à mesure de leur disponibilité au cours des six prochains mois. Nous tenons compte des équivalences.

Vous devez clairement indiquer si vous êtes admissible à une priorité d'embauche en vertu de la Politique d'action positive.

Nous exigeons une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et nécessitez un accommodement pendant le processus d'embauche, veuillez indiquer vos besoins lorsque nous vous contacterons pour une entrevue.

sécurité et soins

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Croire en l'improbable

Sylvain-Henri Simard

Je vais continuer à croire à l'improbable dans cette série Rangers c. Canadiens. Pourquoi le hockey? C'est que ce sport fait partie de l'ADN des Simard depuis toujours. Et qu'une fois dans l'année, le hockey est l'une des rares interfaces pour communiquer avec mon frère, mon beau-frère et mon beau-père dans le même moment. Pour d'autres, il s'agit d'une interface qui agit comme rare moment de complicité avec du monde à qui autrement, j'aurais peu de choses à dire. La vie est ainsi faite. À un rythme fou.

Ici à Yellowknife, ça permet d'interagir avec tout le monde. Il y a beaucoup de jeunes qui apprennent le français et la population en général est assez francophile. Oui, je sais… le Canadien, ce n'est pas une équipe plus francophone qu'une autre. Mais, il y a ces petites différences qui font que je peux rattacher les jeunes à la culture francophone. Il y a quelques semaines déjà, j'apprenais aux jeunes, ici à Yellowknife, à chanter le *Allez Montréal* de Loco Locass (chanson *Le But*). Toujours est-il que le seul endroit en Amérique où l'on chante une chanson en français après un but dans un sport professionnel, c'est au Centre Bell. Quand tu vis dans un milieu où le français est minoritaire, toutes les petites choses contribuent d'une façon ou d'une autre à construire l'identité francophone. Quand ça passe, tu l'attrapes et tu fais des buts. Inversement, quand ils perdent… tout gèle…! Imagine, je vis dans l'Nord!

Autrement, j'ai appris à voir dans le hockey non un sport, mais un genre d'expression, de démonstration culturelle, sociale et affective. Le lendemain d'un match, même ici à Yellowknife, il se passe dans la ville une certaine euphorie, qui multipliée aux sourires perceptibles, contribue au réchauffement de la planète au nord du 60e parallèle.

Ma relation avec le hockey est épisodique et sporadique. Une fois par année maximum… quand les Canadiens sont en séries. J'ai vécu les séries des années de 1986 avec mon père et celle de 1992. Mais, j'ai aussi une relation assez houleuse avec le hockey, comme avec l'ensemble des sports professionnels : Grand Prix de Formule 1 en tête de liste. On s'entend, le hockey, c'est un paquet de jeunes vikings qui collectionnent des commotions en retour de millions. Par ailleurs, l'expansionnisme de Poutine, le nettoyage ethno-religieux massif en Centrafrique ou les enjeux entourant les sables bitumineux me préoccupent davantage. Mais pour une publication sur ces enjeux importants, combien de publications de jeux poches et de nouvelles de hockey passent sur Facebook ou ailleurs? Selon moi, il s'agit d'un espace démesuré dans l'espace médiatique actuel. Cette phrase d'Alain Deneault exprime toute ma pensée à ce sujet : « Les gladiateurs ont à maintes époques détourné le bon peuple de ses responsabilités civiques, et ce dernier en paie le prix; pendant qu'il profite des distractions organisées, les dirigeants modèlent l'ordre public à leur plus grand avantage. »

Néanmoins, avec les CH il ne faut pas trop avoir une pensée rationnelle. Pour moi, je vois l'équipe comme une façon de rallier bien du monde. Et c'est pas mal plus puissant que Couillard et Harper en même temps. On a besoin de PK Subban, Eugénie Bouchard et Xavier Dolan pour inspirer nos jeunes et réveiller les mononcles de ce monde.

Il y a un artiste que j'aime beaucoup qui s'appelle Tiken Jah Fakoly. C'est un Africain de la Côte d'Ivoire. Il disait ceci en lien avec la prochaine Coupe du monde de soccer qui se tiendra au Brésil l'été prochain : « Le football rassemble, quand il ne s'agit pas de violence ou de fanatisme. C'est un vecteur d'unité. Le soccer à une vertu que l'on ne peut retrouver ailleurs. »

Fakoly croit que la coupe pour un pays d'Afrique est un vecteur d'unité et de réconciliation des peuples. Je pense la même chose pour l'ensemble des francophones du Canada dans l'éventualité (peu probable) que le CH rapporte la coupe Stanley. Il en est de même pour les Canadiens de toutes origines dans la situation actuelle de ce Canada pas vraiment uni.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une question d'équilibre dans ce monde de fous. C'est évident que les présentes séries jouent dans mes sentiments. Nostalgie, moments privilégiés avec mon frère et mon père. Je ne sais pas trop…! Mais encore ce soir, et pour quelques parties, je vais croire en l'improbable. Aveuglement volontaire ou un peu des deux? Toujours est-il que je vais mettre un peu de Xavier Dolan en moi et rêver grand.

L'une des rares fois où j'enfile un chandail des Canadiens. Les jeunes aiment ça, pis ça les fait rêver.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Conseiller législatif

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Politiques, législation et communications
Yellowknife, TNO

Poste permanent

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11648 **Date limite :** 13 juin 2014

Spécialiste en évaluation ministérielle

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et l'nvestissement
Yellowknife, TNO

Politiques, législation et communications

Poste permanent

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11649 **Date limite :** 13 juin 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Nova Coast Plaza, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9. Téléc. : 867-920-8879; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Agent chargé de l'administration des avantages sociaux, des déplacements médicaux, des déménagements et de la gestion des données

Ministère des Finances
Behchoko, TNO

Services au personnel

Poste permanent

Le traitement initial est de 39,55 $ l'heure (soit environ 77 122 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 092 $.

Nº du concours : 11641 **Date limite :** 6 juin 2014

Directeur adjoint Services scolaires et à la petite enfance

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Yellowknife, TNO

Services scolaires et à la petite enfance

Poste permanent

Le traitement varie entre 54,35 $ et 64,88 $ l'heure (soit environ entre 105 984 $ et 126 516 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11614 **Date limite :** 30 mai 2014

Coordonnateur des sciences humaines et des études nordiques

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Yellowknife, TNO

Services scolaires et à la petite enfance

Poste permanent

Le traitement varie entre 51,93 $ et 62,00 $ l'heure (soit environ entre 101 264 $ et 120 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11663 **Date limite :** 30 mai 2014

Analyste de l'information sur la santé et superviseur des renseignements sur les patients

Administration de santé territoriale Stanton
Yellowknife, TNO

Dossiers de santé

Poste permanent

Le traitement varie entre 84 494 $ et 100 874 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11633 **Date limite :** 17 juin 2014

Commis aux dossiers médicaux

Administration de santé territoriale Stanton
Yellowknife, TNO

Dossiers de santé

Poste de relève permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 28,01 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 11634 **Date limite :** 17 juin 2014

Agent technique principal — architecture et structure

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife, TNO

Services d'infrastructures

Poste permanent

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 493 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11639 **Date limite :** 13 juin 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Arts

Visions d'au-delà des branches

La tridimensionnalité est la signature de Jennifer Walden

Denis Lord

Jennifer Walden a été complètement fascinée par son séjour dans le Dechen la — la Terre au-delà des branches — un plateau niché entre les monts Selwyn et Mackenzie. Le public risque de partager ce sentiment, s'il passe contempler la vingtaine de tableaux qu'elle en a rapportés, et qui sont exposés au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles jusqu'au 31 décembre 2014.

Caribous, paysages, flores, les formats sont géants, la lumière est formidable et les coloris somptueux; la palette est généreuse jusqu'à donner du relief à des peintures déjà pourvues d'une profondeur manifeste. D'ailleurs, Jennifer Walden avance que la tridimensionnalité est sa signature. « J'aime mettre des épaisseurs de peinture, révèle-t-elle, ça me fait me sentir plus engagée. Il y a quelque chose de tactile là-dedans. » Dans cette optique, elle incorpore aussi à son travail à l'acrylique des ficelles, des morceaux de vitre et un genre de pâte appelée en anglais *moving paste*.

Succès

Cofondatrice du Borderless Art Movement et collaboratrice de l'Aurora Arts Society, Jennifer Walden s'est rendue dans le Dechen la, à l'instigation de la Première Nation Kaska, avec le projet d'en tirer une exposition, mais elle ne se doutait pas qu'elle serait de cette envergure. Si les photos qu'elle avait vues de l'endroit étaient magnifiques, être sur place était encore plus impressionnant et l'artiste a travaillé un peu plus d'un an à créer le corpus de l'exposition, dont certaines pièces mesurent plus de dix pieds. Le succès a été au rendez-vous. L'exposition *Dechen la* a été présentée à Fort Smith et à Whitehorse avant d'atteindre Yellowknife. Les photographes chargés de réaliser le catalogue d'exposition, Tara Marchiori et Dave Brocha, du Chasing Light Studio, ont été tellement impressionnés par le travail de Walden qu'ils ont décidé de lui consacrer un documentaire. Et le soir même du vernissage de l'exposition à Prince-de-Galles, l'artiste recevait une commande de quatre tableaux.

Jennifer Walden est tout de même arrivée à une nouvelle étape dans sa création. Elle a en effet passé un an à l'école des Beaux-Arts de Florence, y étudiant notamment la fresque, la peinture à l'huile, le dessin avec un modèle. On l'a initiée à une manière différente de voir, de contrôler l'expression de la lumière. « Je n'aime pas l'idée de faire toujours les mêmes choses, explique Jennifer Walden. C'est important pour moi de continuer à apprendre. Je vais essayer d'utiliser tout ce que j'ai appris en Italie, mais ensuite je vais prendre ces techniques et les associer à mon ancien style. » Jennifer Walden a déjà commandé des matériaux pour faire des fresques, mais elle ne sait pas comment ce type de médium réagira à la température locale.

MOTS CROISÉS

Nº 327

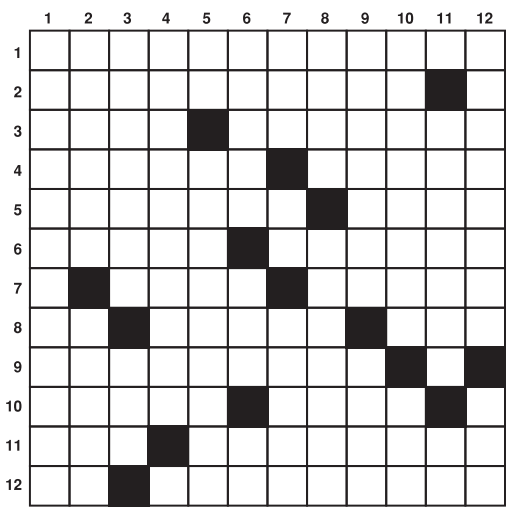

HORIZONTALEMENT

1- Habile.
2- Comprimais pour diminuer l'ouverture.
3- Argent. – Agent de police.
4- Végétal qui croît sur les sols pauvres. – Reliquat d'une somme à payer.
5- Céréale (pl.). – Vol à longue distance, exécuté par plusieurs appareils.
6- Bloquas des mouvements de fonds. – Recouvrit de béton spécial.
7- Ville de la Syrie. – Peuple du Sénégal.
8- Avant-midi. – Ai poussé des cris aigus et brefs, en parlant du petit chien. – Dupée.
9- Attachés aux petits détails.
10- Qui appartient au caractère fondamental de quelqu'un (fém.). – De naissance.
11- Armée. – Pâte durcissante très utilisée en chirurgie dentaire.
12- Négation. – Juge qui assiste le président d'un tribunal.

VERTICALEMENT

1- Violente explosion.
2- Amarrage fait sur deux cordages, à l'endroit où ils se croisent. – Habitation rurale avec jardin et champs.
3- Répara sommairement. – Trinitrotoluène.
4- Douleur à l'épine dorsale ou à la colonne vertébrale.
5- Indéfini. – Se dit des juments dont la ligne du dos présente une concavité exagérée.
6- Dans la Savoie. – Plantoir du vigneron. – Usages.
7- Rivière d'Alsace. – Serge Grondin. – Taffetas léger et souple fait de laine et de bourre de soie.
8- État de l'Asie. – Soumises à l'action d'une machine-outil (des pièces brutes).
9- Grive à croupion gris. – Orientation, direction.
10- Relatif aux asiles psychiatriques. – Classification en grades des huiles pour moteurs.
11- Personne qui édite. – Personnel.
12- En toute hâte. – Épée, fleuret.

RÉPONSE DU Nº 327

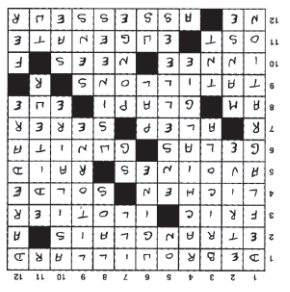

Horoscope

SEMAINE DU 1ER AU 7 JUIN 2014

Signes chanceux de la semaine : Sagittaire, Capricorne et Verseau

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
L'estime personnelle est un élément très important pour les signes de feu. Vous prendrez conscience de votre valeur et vos proches vous démontreront une belle appréciation.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Votre attention sera attirée vers la famille. Vous pourriez aussi réaliser qu'il ne vous reste plus beaucoup de temps avant de déménager. L'angoisse se fera sentir avec intensité.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous n'aurez pas la langue dans votre poche. Si vous avez le moindre souci, vous réussirez à l'exorciser en l'exprimant à une personne qui saura vous guider par la suite.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Si vous avez la moindre préoccupation financière ou affective, c'est une soudaine illumination ou un rêve qui vous apportera la meilleure solution.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Le statu quo ne peut plus tenir et vous prendrez les actions qui s'imposent pour aller de l'avant. Vous réussirez à mettre vos peurs et vos angoisses de côté pour foncer dans la bonne direction.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous pourriez vous découvrir de nouveaux talents de nature artistique. Une chose est sûre, vous démontrerez une grande créativité. Vous vous dévouerez pour une cause qui vous touche.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Un petit ménage dans votre cercle d'amis s'impose! Les bons comptes font les bons amis, dit-on! Évitez de prêter de l'argent et vous conserverez une belle relation avec votre entourage.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Au travail ou ailleurs, on vous confiera de nouvelles responsabilités très stimulantes. Si vous cherchez un emploi, vous trouverez un poste qui vous offrira un avenir des plus excitants.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
L'idée d'un voyage semble se dessiner cet été. Vous ne pouvez vous permettre de négliger les préparatifs même si les délais sont plutôt courts. Une formation vous sera très bénéfique.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous serez très émotif pour une raison ou une autre. Bonne nouvelle : un déménagement ou un changement d'emploi vous permettra d'atteindre un grand rêve.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
C'est l'aspect sentimental qui occupera votre esprit. Les grands projets seront angoissants. Ils symbolisent l'engagement et vous n'êtes pas encore prêt à franchir cette étape.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous découvrirez un régime alimentaire qui vous conviendra parfaitement. Vous pourriez aussi décider de tenter l'expérience de démarrer une entreprise à la maison.